POINTS D'ACTUALITE

Rapport de la Cour des Comptes

Le Bureau prend connaissance du relevé d'observations définitives de la Cour des Comptes sur « *l'Unédic et sa gestion de l'Assurance chômage* » remis aux instances de l'Unédic et <u>disponible sur son site</u>. S'agissant du fonctionnement de l'Unédic, il prend note avec satisfaction du bilan globalement positif établi par la Cour et indique que des dispositions ont déjà été prises pour répondre aux recommandations relevant de ce champ.

Tableau de bord trimestriel de l'assurance chômage

L'Unédic présente au Bureau le tableau de bord trimestriel suivi des services délégués aux opérateurs de l'Assurance chômage. A travers plusieurs indicateurs, ce tableau permet de suivre le fonctionnement du versement des allocations aux demandeurs d'emploi par Pôle emploi et du recouvrement des contributions auprès des employeurs.

PLAN D'ACTION ET BUDGET 2016 DE L'UNEDIC

Les membres du bureau prennent connaissance des priorités de l'Unédic. En 2016, son action sera d'abord consacrée à :

- l'appui à la négociation de la nouvelle convention d'assurance chômage,
- la mise en œuvre des décisions des négociateurs, notamment des nouvelles règles d'indemnisation
- la mise en place de l'évaluation de la convention tripartite Etat Unédic Pôle emploi et du suivi des indicateurs de performance de l'indemnisation

La négociation de la convention d'assurance chômage capitalisera sur des pratiques introduites lors de la négociation de 2014, comme l'établissement d'un dossier de référence pour les partenaires sociaux (voir synthèse du bureau du 15 décembre 2015) et l'association de Pôle emploi pour prendre en compte les conséquences opérationnelles des options envisagées.

L'Unédic veillera particulièrement à ce que les simulations produites tiennent compte de la diversité des situations individuelles, en s'appuyant notamment sur l'analyse des trajectoires des allocataires. Des dispositions spécifiques seront prises, en relation avec les services de l'Etat, pour éprouver la portée des textes juridiques.

Le Bureau valide **le budget de fonctionnement de l'Unédic** proposé pour 2016. Son montant est de 26,9 M€, soit une baisse de 1,7 % comparé à 2015.

CONVENTION DE TRESORERIE UNEDIC-POLE EMPLOI

Le bureau donne son accord sur le projet de convention annuelle de trésorerie entre l'Unédic et Pôle emploi. Ce texte définit le montant et les modalités de versement de la contribution de l'Unédic au budget de Pôle emploi pour l'année 2016.

La contribution de l'Unédic pour 2016 s'élèvera à 3,3 Mds€, soit une augmentation de 1,8 % par rapport à 2015. Elle est destinée au financement des interventions en faveur du retour à l'emploi (section III : aides), du fonctionnement et de l'investissement de l'opérateur (section IV : personnel, fonctionnement courant).



PROJETS

Préparation du Conseil d'administration du 28 janvier 2016

Lors de ce Conseil d'administration, il sera procédé au **renouvellement des instances de gouvernance** de l'Unédic que sont le Conseil d'administration, le Bureau et la Commission d'audit. Les administrateurs éliront le nouveau président du Conseil d'administration au sein du collège employeurs, en vertu de l'alternance entre collège salariés et collège employeurs.

Les membres du Bureau établissent l'ordre du jour du CA. Outre le renouvellement des instances, les administrateurs examineront notamment :

- La stratégie financière de l'Unédic
- Les dotations versées aux organisations d'employeurs et de salariés gestionnaires de l'Unédic, pour financer les activités d'animation et de formation de leurs réseaux sur les dispositifs d'assurance chômage d'une part, l'accompagnement de la nouvelle négociation d'assurance chômage d'autre part.

Le Bureau prend également connaissance du **deuxième rapport d'audit extérieur** de l'Unédic qui sera présenté au CA. En application de l'accord de modernisation du paritarisme de février 2012, ce rapport de fin de mandat doit permettre aux administrateurs de s'assurer de la bonne mise en œuvre, par l'Unédic, des choix politiques des partenaires sociaux.

Formation des administrateurs

La formation des administrateurs, et tout particulièrement des nouveaux entrants, constitue un volet important de l'accord sur la modernisation du paritarisme de février 2012. L'Unédic informe le Bureau que chaque administrateur, une fois les instances renouvelées, sera invité à participer à une formation spécifique.

SITUATION DE L'ASSURANCE CHOMAGE A FIN OCTOBRE 2015

Chiffres provisoires

Bénéficiaires de l'Assurance chômage Champ : Assurance chômage (ARE, CSP), France entière. Données CVS. Source : STMP au sens du FNA	
Bénéficiaires de l'Assurance chômage (ARE, ARE Formation, CSP)	2 723 700
Variation sur 1 mois	+ 2,0 %
Variation sur 1 an	+ 6,3 %
Flux de trésorerie, en millions d'euros Source : Unédic, DFT	
Cumul annuel Contributions	28 977
Cumul annuel Dépenses*	32 469
Dette Nette de l'Assurance chômage	25 220

^{*} dépenses d'indemnisation, cotisations sociales des demandeurs d'emploi (retraite et assurance maladie) et financement de Pôle emploi